

CREAI-ORS

OCCITANIE



LES COLLECTIVITÉS OCCITANES, L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ

Perceptions, connaissances, actions
et difficultés

Inca Ruiz, Dr Sylvie Cassadou,
Réunion du Groupe régional Santé & Environnement
Montpellier, 28 septembre 2018

- **Axe 1 : Renforcer l'appropriation de la santé environnementale pour les citoyens**
- **Action 1.2 - Favoriser l'appropriation, par les collectivités territoriales, de leur rôle en santé environnementale**
 - **Mesure 1.2.1 - Sensibiliser les collectivités sur leur rôle en santé environnementale**



- **Etape 1 : Evaluer le niveau d'intervention actuel des collectivités en santé environnementale**
- **Etape 2 : Mettre en œuvre la démarche d'information - sensibilisation des collectivités**
- **Mesure 1.2.2 - Fournir des informations sur la santé environnementale aux collectivités**

Objectifs : « Evaluer leur niveau d'intervention en santé environnementale »

3

- **Compréhension** : Que recouvre l'expression « santé environnementale »? Quelle perception de cet aspect particulier de l'environnement ?
- **Niveau de priorisation** : Est-ce que l'impact de l'environnement sur la santé les préoccupe ? Quel niveau de priorité ?
- **Modes d'actions** : Quels modes d'actions dans la gestion quotidienne ? Dans la planification de leurs projets ?
- **Evaluations** : Quelles sont les actions
 - déjà menées avec succès sur leur territoire ?
 - qu'elles voudraient mener, et ce qui leur manque ?
 - qui ont échoué, et pour quelles raisons ?
- **Besoins** : Quels sont leurs besoins pour agir plus efficacement ?

- **Sélectionner un panel de collectivités les plus différentes possible en ...**
 - Taille, Contexte géographique
 - Existence ou non d'un document ou structure, marqueurs de l'intérêt pour la SE
 - Activité économique dominante
- **Interroger des acteurs aux missions différentes**
 - Elus, directeurs, techniciens
- **Grâce à des entretiens individuels semi-directifs**
 - Grille d'entretien (et non questionnaire), puis synthèse de chaque entretien
- **Type de résultat** : informations d'autant plus valides qu'elles auront été apportées par des acteurs différents, issus de collectivités différentes

- **La problématique importante du territoire** *et, dans tous les cas*
- **Qualité de l'air extérieur** : transports, et aussi pesticides, émissions industries ...
- **Qualité de l'eau potable** : réseaux de distribution, légionelles dans les ERP
- **Qualité de l'air intérieur** : ventilation et matériaux des ERP...
- **Assainissement des eaux usées** : gestion des stations d'épuration
- **Qualité des sols** : sites contaminés, radon
- **Bruit** : qualité des ERP, nuisances particulières
- **Habitat** : habitat insalubre et habitat ancien
- **Moustique** : lutte contre la prolifération, sensibilisation de la population
- **Ondes électromagnétiques** : problème avec les lignes à haute tension ...

- Rappel : 20 collectivités aux caractéristiques différentes

Toulouse

Labruguière

Camarès

Montpellier

Gourdon

Quillan

Perpignan

Decazeville

Saint-Gaudens

Nîmes

Condom

Clermont l'Hérault

Narbonne

Bagnols sur Cèze

Langogne

Tarbes

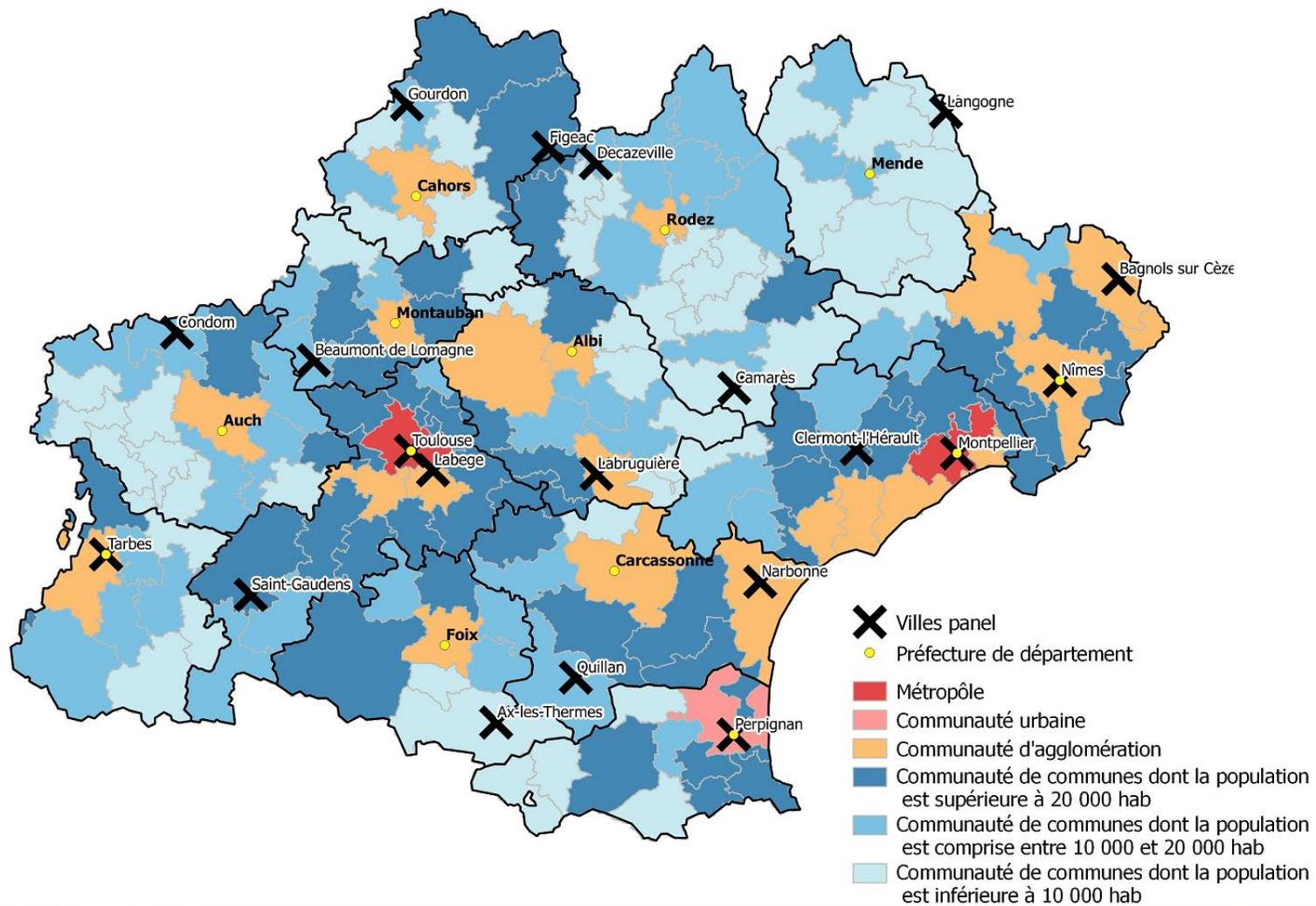
Beaumont de Lomagne

Figeac

Labège

Ax les Thermes

PANEL ENQUETE COLLECTIVITES



- **1^{er} Copil, 19/04/2018** : validation de la démarche, choix des collectivités tests : Le Grand Narbonne, Sicoval, CC Haute Ariège
- **Mai à Septembre** : courriers, contacts, rendez-vous, entretiens tests
- **Réunion du GRSE, 28/09/2018** : présentation de la démarche, validation du panel définitif
- **2^{ème} Copil, 4/10/2018** : prise en compte des remarques du GRSE, lancement de l'enquête
- **Restitution des résultats** : réunion du GRSE, septembre 2019